



1
Risques liés aux vibrations



2
Chute de plain pied



3
Chute d'engin



4
Ensevelissement



5
Choc électrique



6
Collision engin piéton



7
Écrasement



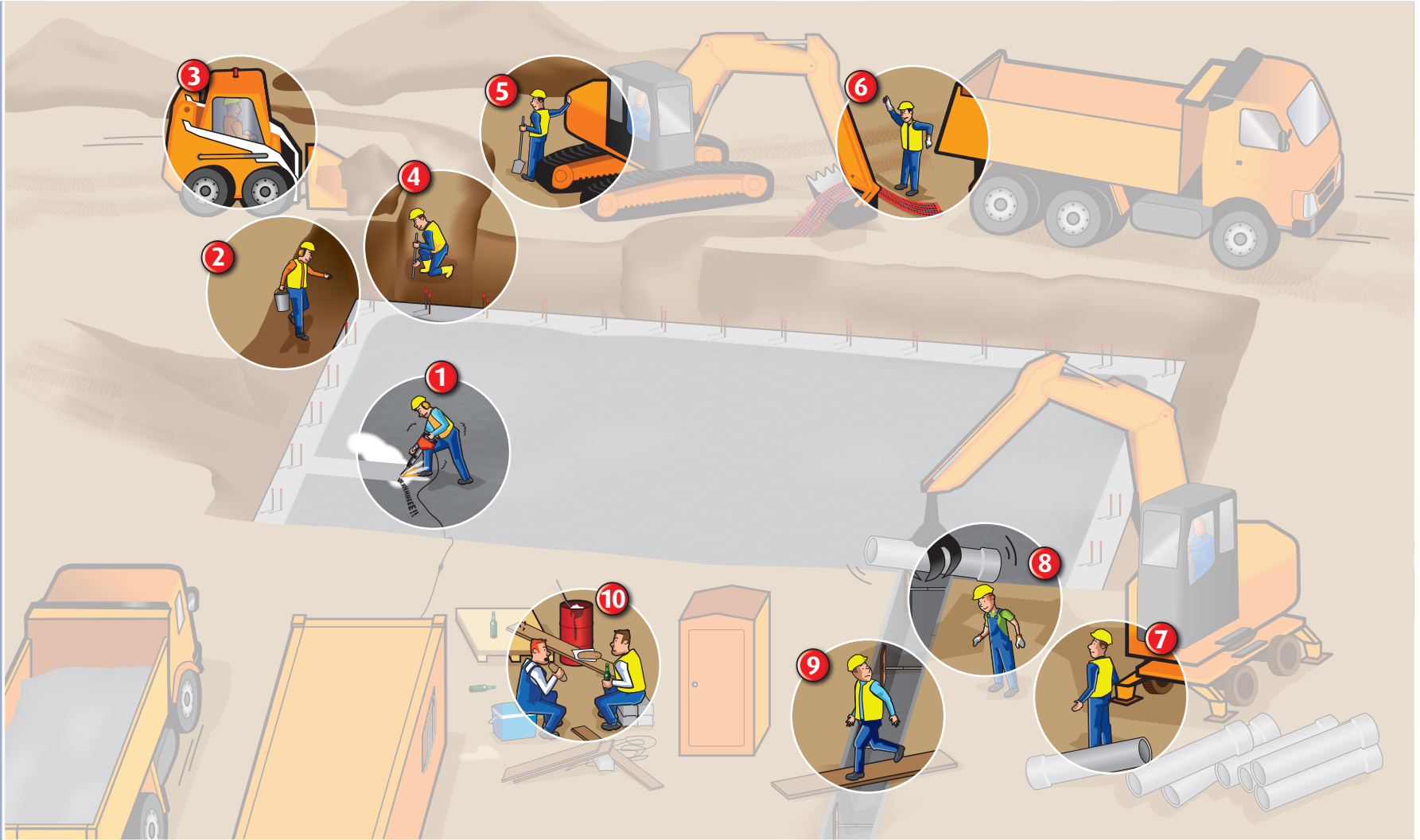
8
Percussion par la charge



9
Chute de hauteur



10
Atteinte à la santé



N° de risque	Risque	Mesures de prévention pour réduire le risque	Mesures de protection collective	Mesures de protection individuelle	Mesures complémentaires (formation - information - consignes)
1	Risques liés aux vibrations	Utiliser des outils équipés de dispositifs anti-vibratiles. Utiliser des engins dont les sièges sont équipés d'amortisseurs de vibrations efficaces.		Porter les EPI (gants...) et des vêtements appropriés afin de limiter les dommages liés aux vibrations.	
2	Chute de plain-pied	Maintenir le chantier propre et rangé. Aménager les circulations verticales par talutage ou mise en place d'escaliers provisoires. Baliser les zones de circulation	Équiper les escaliers de garde corps avec main courante.	Porter les EPI (privilégier les chaussures antidérapantes et/ou avec tige haute).	Sensibiliser les ouvriers aux risques de chutes de plain-pied.
3	Chute d'engin	Utiliser des engins en adéquation avec les travaux à réaliser. Éviter de faire circuler des engins à proximité des têtes de talus.	Baliser les zones d'évolution des engins. Choisir un engin avec une structure de protection contre les retournements (ROPS).	Porter la ceinture et le casque en conduisant des engins.	Former les conducteurs d'engins (CACES...).
4	Ensevelissement	Utiliser des engins télécommandés pour éviter que l'opérateur ne descende dans la tranchée pendant les phases de compactage du sol. Taluter les parois en fonction de la nature du sol. Éviter la circulation d'engins chargés au droit des têtes de talus.	Blinder et étayer les tranchées ou les parois des fouilles.	Il n'existe pas d'EPI pour protéger de l'ensevelissement, néanmoins les casques et chaussures de sécurité protègent des chutes de pierres ou gravats.	
5	Choc électrique (électrocution - électrisation)	Mettre hors tension toutes les alimentations électriques et réseaux de distribution présents sur chantier (enterrés ou en hauteur) à l'exception de ceux qu'il n'est pas possible de neutraliser. Mettre à disposition du personnel un plan à jour de toutes les installations d'alimentation et de distribution électrique présentes sur le chantier. Consigner les installations qui sont hors tension.	Protéger par un différentiel 30mA tous les circuits maintenus sous tension sur le chantier.	Des EPI spécifiques pour le travail à proximité d'une source électrique sont utilisés par le personnel habilité (gants et tapis isolés, outils isolés, ...).	Former à l'habilitation électrique le personnel concerné.
6	Collision engin piéton	Organiser le chantier de façon à limiter la présence simultanée (temps et espace) d'engins et de piétons. Ne pas stationner derrière un engin. Bien regarder derrière son engin quand on effectue une manœuvre en reculant.	Dissocier les zones de travail et les zones d'évolution des engins. Matérialiser les zones. Utiliser des avertisseurs de recul et des aides à la détection des personnes.	Porter des équipements adaptés (gilets fluorescents...).	Donner des consignes de circulation.
7	Écrasement	Bien arrimer les matériaux qui sont entreposés sur chantier. Éviter d'empiler des matériaux sur une trop grande hauteur ou de manière instable. Prévoir des zones de stockage sécurisées.	Baliser les zones où des charges risquent de tomber ou de rouler.	Les EPI (casque, chaussures...) ne peuvent protéger que des faibles charges ou limiter les dommages causés par des charges plus lourdes.	Sensibiliser les ouvriers aux risques d'écrasement.
8	Percussion par la charge	Éviter la présence de piétons au-dessous des zones où des matériaux sont manutentionnés par des grues ou autres engins.	Élinguer correctement les charges. Baliser et signaler les zones dangereuses. Lors de la manutention de charges lourdes, positionner au sol et à l'abri une personne chargée de surveiller la manœuvre.	Porter les EPI (casque, chaussures...) pour protéger des charges de poids moyen.	Former le personnel à l'élingage. Sensibiliser les ouvriers aux risques de percussion par des charges lourdes.
9	Chute de hauteur	Remblayer dès que possible les tranchées et fouilles. Créer des voies de circulation éloignées des zones où il y a risque de chute.	Mettre en place une passerelle avec garde corps et plinthe.	Porter les EPI.	Sensibiliser les compagnons aux risques de chutes de hauteur. Signaler par un balisage et des pictogrammes les zones à risque de chute de hauteur.
10	Atteintes à la santé liées aux installations de chantier insuffisantes ou non conformes	Installer une base vie avec vestiaire, sanitaire, réfectoire... avec électricité, eau courante et évacuation des eaux usées; les entretenir et les nettoyer régulièrement. Se laver régulièrement les mains.	Mettre en place des protections pour éviter le contact avec les parties dangereuses (clous rouillés...).	Changer de tenue avant de quitter le chantier.	Sensibiliser le personnel aux risques liés aux installations non conformes.